



Chers lecteurs, internautes et passionés,

Depuis 2013, Ynubis travaille pour vous offrir une autre façon d'apprendre sur ce qui nous entoure, d'obtenir des informations intéressantes, lucratives, originales.

Durant des années Ynubis a été un annuaire de liens, depuis 2019, nous avons choisi de modifier notre base en développant des articles sur des sujets divers et variés, de mettre en avant les photos et non les établissements (par exemple un cliché d'une paella donnera l'eau à la bouche et l'envie d'aller manger dans ce restaurant). Et cela semble vous plaire !

“Le visuel pour créer l'envie ! “

Pour bien comprendre comment fonctionne Ynubis, nous vous invitons à lire notre FAQ

1 - Comment inscrire son site web sur Ynubis depuis Janvier 2019 ?

Vous ne pouvez plus, nous ne présentons plus les entreprises directement mais indirectement via une ou plusieurs photos. L'objectif est le visuel qui pousse le consommateur/internaute à découvrir, s'il le souhaite, votre activité, entreprise, restaurant, hôtel....

2 – Comment ajouter une photo dans une catégorie ?

Il suffit de nous contacter via email en nous proposant une très belle photo et sa description. Si votre cliché donne l'envie de découvrir plus votre activité, il sera ajouté gratuitement à Ynubis. Selon la qualité proposée, nous nous réservons le droit de refuser votre cliché.

3 – Peut-on ajouter plus d'une photo ?

Oui, nous proposons des forfaits adaptés à vos besoins qui vous permettent d'ajouter plusieurs photos dans différentes catégories.

4 – Peut-on améliorer virtuellement la position des clichés sur Ynubis pour être plus visible ?

Oui, vous pouvez opter pour une campagne courte durée pour un meilleur positionnement. Une sorte de booster pour vos clichés.

5 – Peut-on vous envoyer un article avec des photos sans être un auteur officiel ?

Nous sommes ouverts aux articles libres, envoyez-nous via mail vos textes.

6 – La publicité sur Ynubis est en train de disparaître, pourquoi ?

C'est un choix de la rédaction afin d'éliminer les publicités peu intéressantes, non essentielles et de limiter la pollution visuelle sur les écrans.

7 – Quelles sont les catégories de choix ?

Certaines catégories sont délibérément refusées comme la politique, la religion, les contenus explicites (sauf érotiques), les échanges du type warez et illégaux...

Les catégories en avant sont :

- Les plats (restauration) mais aussi la cuisine (recette), les aliments
- La technologie
- Les ambiances et la décoration
- L'aquaponie / hydroponie / Bio
- Le tourisme
- Les jeux vidéos
- Le cinéma (vu des coulisses)
- Le surnaturel
- Faune et flore
- La photographie

De nouvelles catégories apparaîtront au fur et à mesure

8 – Si je suis vendeur d'un produit puis-je le mettre en avant ?

Si vous êtes artisan et confectionneur d'un produit que vous avez façonné, créé et dont les photos vous appartiennent, il vous sera facile de les ajouter.

Si vous êtes une boutique et que vous souhaitez mettre en avant un article, cela est aussi possible dans la mesure où le prix ne sera pas indiqué. Dans la version gratuite, aucun lien vers votre site ou réseaux sociaux n'apparaîtront. Une mention concernant votre adresse physique peut être intégrée.

9 – Puis-je ajouter une recette de cuisine, un récit érotique, un texte libre ?

Oui vous pouvez ajouter une recette de cuisine, un texte libre, un récit érotique gratuitement (attention néanmoins à sa forme, à sa réaction et fautes d'orthographe).

10 – Peut-on ajouter la photo d'un animal de compagnie ?

En effet vous pouvez ajouter une très belle photo de votre chien, chat, rongeur, reptile... Attention néanmoins à la qualité du cliché ! Beaucoup de photos sont refusées car trop petites, mal cadrées, pixelisées ou qui ont mal été prises.

Si vous êtes une animalerie, vous pouvez présenter un animal pour mieux le connaître sans vente directe ni prix.

Comment nous contacter ?

Via facebook [@ynubis](#)

Via email contact@ynubis.com

Rédacteur francophone : Damien Levallois

Rédacteur anglophone : Josh Lemming

Nous répondons aux messages du lundi au vendredi, laissez-nous parfois quelques jours pour vous répondre du fait du grand nombre d'emails.

FAQ mise à jour le 28/02/2021